



Territoire d'Ambert



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

✓ cette «**synthèse emploi-formation**»

✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi

✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.





DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire d'Ambert se distingue par :

- ✓ une plus **faible concentration de l'emploi** (seulement 13% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),
- ✓ **des difficultés de recrutement plus faibles** avec 19 offres d'emploi durable pour 100 demandes,

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire d'Ambert se distingue par :

- ✓ une **population totale âgée**, avec 162 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (108 dans le Puy-de-Dôme) et un **faible taux d'activité des séniors** (un actif sur deux de 50 à 64 ans contre 56 dans le département),
- ✓ une **population moins aisée financièrement** (part des foyers imposables inférieure de 10 points),
- ✓ une **moindre adaptabilité des actifs aux changements** liée à leur niveau de diplôme (81 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés), à leur âge (160 DE séniors pour 100 DE jeunes) et à leur niveau de qualification (plus d'un tiers des DE manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié),
- ✓ une **structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** : la faible emprise des services (un salarié sur cinq) et la sur-représentation de l'emploi industriel (plus de 2 salariés ambertois sur 5) ou dans les

- ✓ une **attractivité importante de l'offre de formation initiale** (+11 points par rapport à la région),
- ✓ une **capacité supérieure du territoire à offrir un emploi** à ses résidents.

secteurs fragiles* (38% contre 22% dans le Puy-de-Dôme),

- ✓ une **faible dynamique du marché du travail** qui se traduit par un recul du volume des offres d'emploi,
- ✓ une **moindre qualité de l'emploi offert**, en termes de de qualification (plus d'une offre non qualifiée sur deux) et de durabilité (moins d'un tiers des offres),
- ✓ un **territoire qui forme peu ses résidents** (moins d'un jeune sur cinq en voie scolaire, un sur dix en apprentissage, trois DE sur cinq en FPC) ce qui contribue au déficit important du solde migratoire des jeunes,
- ✓ un **recul du nombre de formés en formation initiale** (-5,2%),
- ✓ une **FPC à destination des personnes privées d'emploi moins souvent destinée à accéder à la qualification** ou à progresser en niveau de formation/qualification
- ✓ un **moindre recours à l'alternance** avec un poids faible de l'**apprentissage** et des entrées en **contrat de professionnalisation** deux fois moindres.

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Sur le territoire d'Ambert, plus d'un tiers des emplois relève de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la **sphère du domaine public** qui représente près de trois emplois sur dix.
- ✓ En comparaison avec le département ou la région, le territoire d'Ambert se distingue par :
- ✓ une part importante de formés au niveau 5 (75%) en **formation initiale**,

- ✓ une sur-représentation des inscrits en formation initiale dans le **domaine des services** (64% des élèves ou apprentis),
- ✓ des **entrées en FPC** sur-représentées sur le **domaine du développement personnel** et sous-représentées dans le domaine des services ou pour les formations sanitaires ou sociales,
- ✓ des entrées en FPC qui concernent, lorsqu'elles sont certifiantes, un **niveau 5** dans près de deux cas sur trois.



* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	162	108	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	28 %	26 %	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 0,3 %	+ 1,6 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 30,7 %	+ 9,2 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des foyers imposables	43,2 %	53,5 %	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des seniors	50 %	56 %	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	81	151	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	56 %	59 %	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	+ 0,7 %	+ 1,0 %	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère prérentielle (hors dom. pub.)	34 %	41 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	29 %	28 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	38 %	22 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	43 %	26 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	22 %	37 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	13 %	29 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	84 %	80 %	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Evolution DEFM	+ 3%	+ 3%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,2	1,3	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	160	112	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	44 %	43 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	36 %	31 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	- 18%	+ 9%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	32 %	40 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	57 %	36 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	19	26	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence
xx : situation plus favorable
xx : situation moins favorable
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

FORMATION INITIALE

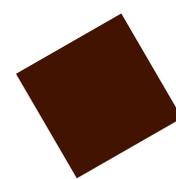
	Territoire	Région	Une mesure de ...
Evolution*	-5,2 %	-0,1 %	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Part du domaine technico-professionnel des services*	64 %	51 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part des apprentis	21 %	25 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du niveau V*	75 %	27 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux d'attractivité*	139 %	128 %	<i>Adéquation demande / offre de formation</i>
Part élèves résidents formés sur le territoire*	17 %	64 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part apprentis résidents formés sur le territoire*	10 %	41 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	6 %	6 %	<i>Nature des besoins en formation</i>

* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales

FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire	Région	Une mesure de ...
Part du domaine technico-pro. des services*	14 %	30 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du développement personnel*	69 %	51 %	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes ou qualifiantes*	18 %	33 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part du niveau V en formation certif. ou qualif.*	65 %	43 %	<i>Accès à un premier niveau de qualification</i>
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation*	28 %	34 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part résidents formés sur le territoire*	58 %	65 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	2 %	7 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux de recours aux contrats de pro°	0,3 %	0,6 %	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

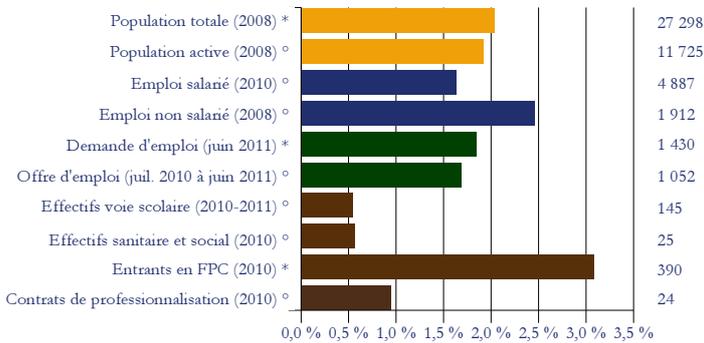
* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales - ° : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés





Avec près de 27 300 habitants en 2008, le territoire d'Ambert est le 13^{ème} territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 2,0% du total régional. Le poids est du même ordre pour la population active.

Le poids du territoire dans la région



* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

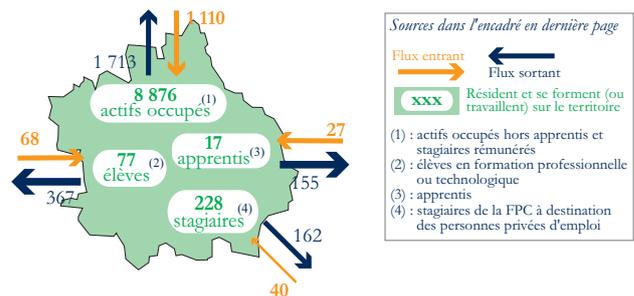
Le territoire présente, par contre, quelques spécificités. Ainsi, l'emploi salarié est sous-représenté (moins de 4 900 salariés, 1,6% du total régional) de même que la demande et l'offre d'emploi (plus de 1 400 DE soit 1,8% du total régional, 1 052 offres, 1,7%), une situation encore plus marquée les entrées en contrat de professionnalisation (24 contrats, 1%), les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (145 élèves, 0,5%) et les effectifs inscrits en formation sanitaire et sociale (25 inscrits, 0,6%). A l'inverse, le territoire d'Ambert excède son poids moyen pour l'emploi non salarié (plus de 1 900 personnes, 2,5%) et pour les entrées en FPC (390 stagiaires, 3,1%).

A ces différences s'ajoutent des spécificités plus qualitatives. La première porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans l'industrie (43%) et dans les secteurs dits fragiles (38% du total contre 21% en

Auvergne) au détriment de l'emploi dans les services (22%) et le commerce (23%). Autre spécificité locale, l'emploi non salarié (18,0% du total) et l'emploi agricole (7,5%) sont particulièrement représentés dans le territoire (respectivement 14,1% et 5,9% en région). Le système éducatif local se caractérise par la faiblesse de l'enseignement professionnel et technologique en FI (38% des inscrits, 60% en région) et des formations qualifiantes ou certifiantes en FPC (18% contre 33% en région).

L'examen des indicateurs de public fait émerger la part des DE séniors et celle des DE non qualifiés comme éléments de fragilité spécifique des actifs ambertois.

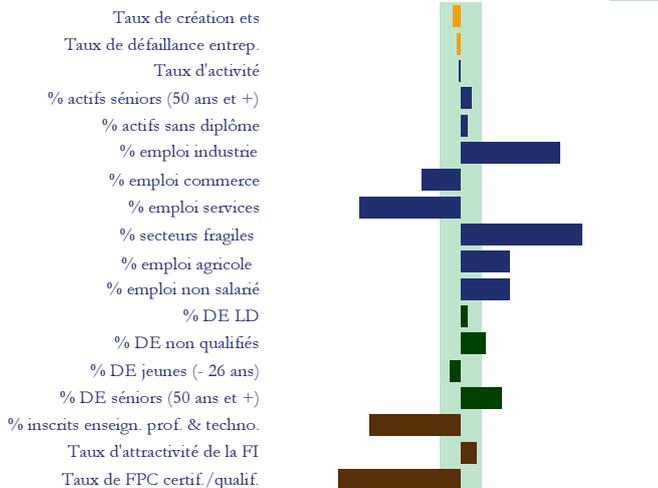
Les mobilités sur le territoire



L'analyse des mobilités géographiques montre des flux systématiquement déficitaires pour les élèves, les apprentis, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés. Le volume de ces flux souligne même que le territoire est le siège de mobilités importantes, notamment en direction de Clermont-Ferrand.

Les principales évolutions récentes font état d'un bilan plus négatif que celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables en ce qui concerne la population totale, l'emploi salarié, l'offre d'emploi, les effectifs en formation initiale, en formation sanitaire et sociale et en contrats de professionnalisation. Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'emploi salarié et la demande d'emploi.

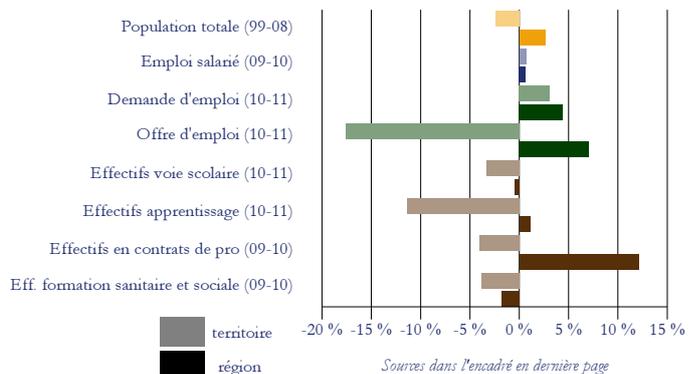
Les principales spécificités du territoire



- / + : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en dernière page

Les principales évolutions sur le territoire



territoire
région

Sources dans l'encadré en dernière page



POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire d'Ambert se caractérise par :

- ✓ Une proportion de **foyers fiscaux imposables** en progression de 0,6 point à 43,2% et un **revenu fiscal moyen** par foyer imposable en hausse de 1,5% (+ 424 €).

- ✓ Une **progression du nombre d'allocataires** de minima sociaux de 2,4% dans le Puy-de-Dôme (précarité croissante et/ou montée en puissance des dispositifs ?).
- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** au profit des actifs (+4,5% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -5,3% pour l'AER, l'AV et l'ASI dans le département).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire d'Ambert se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique plus dynamique** avec des créations d'établissements en hausse de 12% (+25 établissements pour un total de 233 créations).
- ✓ Une **progression concentrée sur le commerce** (+27 créations, +10 dans le commerce automobile, +7 dans l'hébergement) et **l'administration, santé, social** (+3) mais un recul dans la construction (-6, -5 dans les travaux spécialisés).

- ✓ Un **emploi en légère progression** (+0,7% ; 35 emplois créés), qui s'est amélioré dans les **services divers** (34 emplois créés, +48 dans les activités liées à l'emploi), **l'administration, santé, social** (+18) et **l'industrie** (+4, +19 dans l'industrie pharmaceutique mais -12 dans le travail du bois).
- ✓ Un **recul significatif dans la construction** (-7 emplois) et le **commerce** (-15, -18 dans le commerce de détail, -12 dans le commerce automobile mais +10 dans la restauration).

MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire d'Ambert se caractérise par :

- ✓ Une **détérioration de l'offre d'emploi quantitative** (-224 offres ; -17,6%) et **qualitative** (-33% d'offres durables, -21% d'offres qualifiées).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en recul dans tous les secteurs** (-88 offres dans l'administration, santé, social, -42 dans le commerce, -19 dans la construction) hormis **l'industrie** (+7, +19 dans la fabrication d'autres équipements électriques, +10 dans l'industrie pharmaceutique) et dans les activités liées à l'emploi (+12).

- ✓ Une **demande d'emploi en hausse significative** (+43 DE ; +3,1%), notamment pour les femmes et les jeunes (+4%), les bénéficiaires du RSA (+10%), les DE de longue et de très longue durée (+11% et +32%) et les séniors (+15%).
- ✓ Une **amélioration de la situation** des DE TH (-2%), des DE non qualifiés (-2%) et des DE les moins formés (-5%).

FORMATION INITIALE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire d'Ambert se caractérise par :

- ✓ **Des effectifs en formation initiale en recul significatif** (-10 élèves ou apprentis ; -5,2%).
- ✓ Un **apprentissage davantage concerné** par ce repli que la voie scolaire (respectivement -11,4% et -3,3%, soit -5 inscrits chacun).
- ✓ Une **diminution des effectifs**, en premier lieu, dans le domaine de la production (-10,8%, -8 inscrits) avec le tra-

vail du bois et de l'ameublement (-15%, -6 inscrits) et les moteurs et mécanique auto (-8%, -2 inscrits) et une moindre baisse dans le domaine des services (-1,7%, -2 inscrits).

- ✓ Des **entrées en contrat de professionnalisation** en repli de 4%.
- ✓ Des effectifs paramédicaux en diminution de 4% sur la seule formation du territoire, celle d'**aide-soignant**.

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

Cartes des mobilités sur le territoire : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source DREES

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en formation sanitaire et sociale : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

